

Paie

Droit du travail et charges sociales

DURÉE : 5 jours

35h en présentiel (déjeuners de travail inclus) | 35h à distance

PRIX : 3330.00 € HT (3996.00 € TTC)



PARTICIPANTS

Responsables et gestionnaires des services paie/comptabilité ou RH/personnel souhaitant acquérir les fondamentaux de la législation et de la pratique de la paie et/ou se perfectionner dans ce domaine.

PRÉREQUIS : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.



OBJECTIFS

- ▶ Déterminer les éléments constitutifs du salaire.
- ▶ Appliquer les règles de calcul des cotisations sociales.
- ▶ Gérer les cas particuliers des bases de cotisations par tranches avec régularisation de plafonds.
- ▶ Sécuriser ses pratiques de paie : gestion des absences, établissement du solde de tout compte.
- ▶ Expliquer aux salariés les différentes rubriques du bulletin de paie.

PROGRAMME

Expliquer les rubriques du bulletin de paie

- Mentions du brut.
- Partie centrale : les cotisations sociales (base, taux, montant).
- Dématérialisation et projet du futur bulletin de paie.

Déterminer le salaire

- La liberté contractuelle et ses limites.
- Cas particuliers : apprentissage, contrat de professionnalisation, stagiaire...
- Les éléments constitutifs du salaire.
- Salaire et durée du travail : les majorations de salaire.
- Gestion des forfaits jours.

Suspension du contrat de travail : quelles incidences sur la paie ?

- Déduction des absences.
- Les absences sécurité sociale.
- Temps partiel thérapeutique.
- Congés payés : calcul des droits, indemnité de congés payés, gestion des temps partiels.
- Acquisition des congés payés pendant la maladie (et AT) : nouvelle réglementation.
- Congé de paternité : nouvelles règles (durée, prise, fractionnement).

Rupture du contrat de travail : établir le dernier bulletin de paie

- Démission, départ/mise à la retraite, licenciement, rupture conventionnelle, fin de contrat.
- Détermination du préavis - Calcul des indemnités - Solde de tout compte.
- Les documents à remettre et délais à respecter.
- Portabilité mutuelle et prévoyance.

Paie du salaire

- Bulletin de paie, périodicité, modes de paiement.
- Acomptes, avances, prêts, prescription des salaires - Saisie-arrêt.
- Prélèvement à la source : assiette, taux, montant, déclaration en DSN.

Bases de cotisation et régularisation de plafonds

- Tranches A, B et tranches 1 et 2 régularisations annuelles et progressives (URSSAF, chômage).
- Cas particuliers : salariés multi-employeurs, à temps partiel, départ ou arrivée en cours d'année.



CALENDRIER

En présentiel ou à Distance

Découvrir les dates dans
votre ville (ou à Distance)
www.performances.fr
code web : PAIE

CLIQUEZ ICI



Déterminer le salaire brut

- Primes - Avantages en nature, Frais professionnels.
- Intéressement et participation.
- Limite d'exonération sociale et fiscale des avantages retraite, prévoyance des cadres supérieurs.

Un test de positionnement
sera envoyé aux participants
en amont de la formation.

Tour de table pour
recueillir les attentes
des participants.

Moyens pédagogiques :
Support de cours - Exercices
pratiques - Mises en situation

Évaluation des acquis :
Réalisée en fin de formation
par un questionnaire.

Sanction de la formation :
Attestation de fin de formation